



Caisse de l'industrie de la construction (CIC)
**Caisse de compensation de la Chambre genevoise de l'étanchéité
et des toitures** – Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

Réf. : 011/BD/
Tél. direct : 022 949.19.62

Genève, le 4 octobre 2016

Jours fériés de fin d'année – personnel d'exploitation horaire et mensuel

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, les directives concernant les jours fériés des 25 et 31 décembre 2016 ainsi que du 1^{er} janvier 2017.

Les jours fériés mentionnés ci-dessus tombant sur des samedis ou des dimanches :

- ✎ ne sont pas reportés sur des jours ouvrables,
- ✎ ne donnent pas droit à des indemnités,
- ✎ ne doivent pas être déclarés à la caisse de compensation,
- ✎ ne sont pas remboursés à l'entreprise.

Nos Services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caisse de compensation de la Chambre genevoise
de l'étanchéité et des toitures

Jean Rémy Roulet
Directeur